



Page 14 : Règlement restauration scolaire

Au sommaire de ce numéro :

- 02 Mot du Maire et Conseil municipal
- 04 Evénements
- 10 Travaux
- 12 Information diverses
- 19 Agenda



www.mairie-spycker.fr

Le Mot du Maire

Chères Spyckeroises, chers Spyckerois,

SPYCKER UN VILLAGE QUI PERD HELAS DE SA TRANQUILLITE MAIS PAS DE SON ATTRACTIVITE NI DE SON DYNAMISME

De nombreuses équipes municipales se sont succédées, toutes avec le but de faire prospérer notre village.

Les progrès au fil des années se sont traduits :

- par une expansion urbaine avec la chance de garder notre école et des effectifs stables,
- par l'entretien et la rénovation de nos bâtiments et de notre patrimoine,
- par les mises en place d'un panel de services de qualité pour la population, et notamment au niveau de l'enfance et jeunesse qui de ce fait a permis de créer de l'emploi au sein de la collectivité,
- par une recherche constante de convivialité par le développement des associations et l'organisation de festivités.

Toutes ces actions sont réalisées pour que chaque Spyckeroise et Spyckerois se sentent bien dans notre village et qu'il y fasse bon vivre.

Malheureusement depuis trois années, l'ambition d'un agriculteur, accompagné de quelques personnes malveillantes, est nuisible à la tranquillité de notre commune.

Au départ, ces manipulations ont été faites dans le but de gagner les élections municipales et depuis sa défaite, c'est clairement dans un esprit revanchard.

Cet individu et une syndicaliste SUD nuisent au bien-être des Spyckeroises et des Spyckerois et à leur tranquillité en attaquant sans cesse et mettant le doute :

- en inventant des favoritismes comme sur les attributions de logements locatifs notamment celle de Mr le curé par rapport à une de ses locataires,
- en inventant des favoritismes sur les embauches au sein de la mairie,
- en me diffamant et en colportant de nombreux mensonges,
- en menaçant ma 1^{ère} adjointe,
- en annonçant des malversations mais sans jamais les argumenter,
- en m'accusant d'harcèlement alors que la plainte de la syndicaliste SUD a été classée sans suite en juillet 2014,
- en critiquant certaines associations,
- en disant que je suis un dictateur et que je gère seul la commune alors que tous mes adjoints ont une délégation et qu'ils l'assument.



SPYCK'COM N° 8. Magazine gratuit Directeur publication : J-Luc Goetbloet Rédacteur et conception : Emmanuel Desteirdt
Imprimé par : Créaprim Photos Mairie de Spycker - Emmanuel Desteirdt Distribution : Mairie de Spycker
Reproduction même partielle interdite. Magazine gratuit ne peut être vendu – ne pas jeter sur la voie publique

Commission communication :

J-Luc Goetbloet - Emmanuel Desteirdt - Franck Berteloot - Nathalie Fiers - Sylvie Declercq - Isabelle Thooris - Pascal Thery - Sophie Selinghe

Contact : communicationmairie.spycker@orange.fr Site internet : www.mairie-spycker.fr

Le Mot du Maire

Malgré leurs besoins de nuire à l'image du Conseil Municipal et à l'image de notre village, Spycker reste encore très attractif et de nombreuses personnes désirent y installer leurs résidences ou s'implanter professionnellement.

Suite à la dernière plainte, l'enquête en cours déterminera s'il faut poursuivre au tribunal ou si celle-ci est comme la première, classée sans suite. Je me réserve le droit de réponse par l'intermédiaire des médias envers mes détracteurs et aussi dans un souci de transparence dès que la décision du procureur de la République sera prise.

Je reste confiant car je peux vous assurer que je n'ai pas commis de faute et que j'ai et que j'agirai toujours pour l'intérêt général des Spyckerois.

Je regrette cependant tout ce tapage qui hélas gâche notre tranquillité.

**Bien à vous,
Jean-Luc GOETBLOET
Maire de Spycker**

Conseil Municipal

Ordre du jour réunion session ordinaire Conseil municipal du Mercredi 17 Juin 2015

- 1°) Rétrocession de voiries publiques communales dans le domaine communautaire.
- 2°) Cession de voiries communales au profit de la CUD.
- 3°) Mise en œuvre du principe de solidarité par la mutualisation des services : Les prestations d'appui proposées par la C.U.D aux petites communes de moins de 5000 habitants.
- 4°) Mise à disposition de la commune du service d'instruction des autorisations d'urbanisme.
- 5°) Exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations GEMAPI.
- 6°) Désignation d'un représentant au comité d'instruction des demandes d'implantation des rampes d'accès sur l'espace public.
- 7°) Formation de la liste 2016 pour le jury criminel.
- 8°) Modalités de mandatement des dépenses de fonctionnement et d'investissement en début d'année. Délibération permanente.
- 9°) Indemnités horaires pour travaux supplémentaires des agents communaux.
- 10°) Contribution annuelle entreprendre ensemble.
- 11°) Délibération modificative N°01 du budget communal.
- 12°) Fond de concours 2015: accès des écoliers aux équipements communautaires.
- 13°) Subvention exceptionnelle à l'association carnavalesque 'Les Spyckenaerts'.
- 14°) Instauration d'une tarification pour la livraison du matériel communal en prêt sur la commune.

Vous pouvez trouver l'intégralité du compte rendu du conseil municipal sur le site de la commune de Spycker à l'adresse suivante : www.mairie-spycker.fr ou au babillard de la Mairie.

Événements

Voyage de fin d'année scolaire

L'ASAC en partenariat avec la Municipalité a organisé le mercredi 13 juin la sortie de fin d'année scolaire pour les enfants du village. Les plus grands se sont rendus à Plopsaland et les plus jeunes sont allés à Kiddy Squat. Au total près de 200 jeunes spyckerois ont participé à ce voyage de fin d'année scolaire.



Ecole de Danse de salon municipale



L'école municipale de danse de salon s'est rassemblée le lundi 15 Juin au centre socioculturel pour clôturer la saison. La municipalité a offert aux professeurs un bouquet de fleurs suivi du pot de l'amitié. Rendez-vous est donné à la rentrée de septembre pour la reprise des deux cours.



Ecole de Danse moderne municipale



Le samedi 20 juin s'est déroulé le gala de l'école municipale dirigée par Karima Mighouar. Le thème de cette année était ' Le monde de la danse '. Le public est venu nombreux pour applaudir les danseuses et danseurs qui ont représenté différents styles de danse: Jazz, Hip-Hop, danse du ventre.....

AG du Ju-Jitsu

Le vendredi 12 juin s'est tenu l'assemblée générale de l'association de Ju-Jitsu de Spycker suivi d'une remise de grade.



Journée pêche à la truite



La municipalité a organisé le dimanche 28 juin sa traditionnelle journée de pêche à la truite à Merck saint Liévin. Les pêcheurs et leur famille ont pu s'adonner à leur passion autour de l'étang sous un soleil radieux.



Fête de l'école B.Degunst



Le samedi 27 Juin a eu lieu la fête de l'école à Spycker.

Les différentes classes de l'école B.Degunst ont dansé devant de nombreux spectateurs.

La Municipalité a offert à chaque enfant entrant en sixième un dictionnaire.

La FCPE, association des parents d'élèves, a organisé une kermesse avec restauration et lâché de ballons en fin d'après midi..



Événements

Brocante

Le dimanche 05 Juillet, la municipalité de Spycker a organisé la brocante au centre du village où près de 180 exposants étaient présents. Malgré une météo peu favorable l'après-midi, les nombreux exposants ont déballé divers articles en tout genre.

L'association L'A.S.A.C a tenu une buvette en faveur des enfants scolarisés à Spycker tandis que l'association Solex in Flandre a exposé face à la Mairie plusieurs solex.

A 11h, les Améthystes, association de majorettes de Spycker, ont effectué une représentation de leurs talents.

L'Association carnavalesque, Les SPYCKENAERTS, a proposé un cochon à la broche ainsi qu'une représentation de danse Orientale par l'association SHIMMY SHACKER de Coudekerque-Branche.



A.G de l' Association Spyckeroise de l'Animation et de la Culture

L'assemblée générale de l' Association Spyckeroise de l'Animation et de la Culture (A.S.A.C) s'est tenue à la salle de la Mairie le vendredi 03 Juillet 2015.

Le président Mr Bianchi Dominique a donné l'examen des comptes 2013 et 2014, a indiqué que Mme Ansel Thérèse se retirait de l'association et que 4 nouveaux membres intègrent l'effectif: Mr Bocket Philippe, Mme Bocket Sylvie, Mr Hennion J-Luc, Mme Pierrard Sylviane.

Le vote de renouvellement du bureau a conduit à :

Président : Mr Bianchi Dominique

Vice-président : Mme Bornais Martine

Trésorier : Mme Bianchi Martine

Secrétaire : Mr Theyr Didier

Autres Membres: Mr Goetbloet J-luc, Mme Desteirdt Sylvie



Noces d'or



Le samedi 11 Juillet 2015 a été célébré en Mairie de Spycker les noces d'or de Mr et Mme Haegeman.

Les noces d'or, c'est 50 ans d'amour que Mr et Mme Haegeman ont pris pour engagement de poursuivre.

Mr et Mme Haegeman nous ont donné rendez vous pour les noces de palissandre soit 55 ans d'amour.



Pique nique du 14 juillet

L'association de la pétanque spyckeroise a organisé le 14 juillet dernier, une journée détente de pétanque aux bouledromes extérieurs et couverts.

Les membres de l'association et les personnes extérieures ont pu découvrir le bouledrome couvert nouvellement construit à Spycker.

Le pique-nique a dû se tenir à l'intérieur de la salle polyvalente à cause d'une météo menaçante.



L'association la pétanque spyckeroise a intégré le nouveau bouledrome couvert courant août et elle organisera cet hiver un challenge.

Date du challenge d'hiver 2015-2016:

Vendredi 6 Novembre, Samedi 14 Novembre, Dimanche 29 Novembre, Vendredi 4 Décembre, Samedi 19 Décembre, Dimanche 17 Janvier, Vendredi 22 Janvier, 30 Janvier, Samedi 14 Février, Dimanche 26 Février, Samedi 5 Mars, Dimanche 20 Mars.

Événements

Rentrée scolaire 2015

Les enfants ont repris le chemin de l'école le mardi 1 septembre pour la rentrée 2015 au groupe scolaire B.Degunst . Cette rentrée s'est déroulée dans le calme et la sérénité avec des effectifs légèrement en baisse et la visite des classes de l'inspecteur académique, de la conseillère pédagogique, de la directrice en compagnie de Mr le Maire.

En effet, près de 248 élèves ont regagné les bancs de l'école avec 104 élèves en maternelle et 144 élèves en primaire qui se répartissent comme suit:

Classe de TPS-PS: Mme Leuregans 36 élèves.

Classe de PS-MS: Mme Gossey et Mme Cousin 35 élèves.

Classe de MS-GS: Mme Lavieville 33 élèves.

Classe de CP: Mme Dutas 27 élèves.

Classe de CE1: Mme Bele 24 élèves.

Classe de CE1-CM1: Mme Liegois 19 élèves.

Classe de CE2: Mme Brunner 25 élèves.

Classe de CM1: Mme Bulckaert 25 élèves.

Classe de CM2: Mme Sagot 24 élèves.



Fête des associations

La fête des Associations s'est tenue le samedi 5 septembre, vous étiez plus de 100 personnes à y participer dans une ambiance sportive et conviviale, dans différents défis organisés par les associations Spyckeroises.

Cette après-midi, fut également l'occasion de rencontrer les associations et de découvrir leurs activités.

En fin d'après midi la municipalité a proclamé les résultats avec une remise de lot offert à chaque participant.

Du fait de l'arrêt de l'activité du club de javelot de Spycker, la municipalité a voulu mettre à l'honneur **Mr Jacques Harle**, **Mrs Lucien Decoopman** et **Cyrille Brongniart** pour leur dernière participation et surtout pour leurs 40 et 30 années respectives passées au sein du club de Javelot de Spycker.



A.G association FLOLINA KID'S

L'Assemblée Générale des FLOLINA KID'S s'est tenue le 28 Août 2015 en présence de Mr le Maire, sous la responsabilité de sa nouvelle présidente Mme SCHULZ Sylvie. Les Assistantes Maternelles, membres de l'Association, animent des ateliers créatifs, de motricité, de chant, de danse et des sorties pédagogiques pour le bien être des enfants qu'elles accueillent dans le cadre de leur profession.

Vous avez pu découvrir leurs talents lors des 2 kermesses de Noël et du marché de Noël 2014.

Cette année, elles ont tenu un stand lors de la fête des associations qui a permis aux enfants de moins de 6 ans de participer.

Composition du bureau :

Présidente: Mme Schulz Sylvie

Trésorière: Mme Bécourt Florence

Secrétaire: Mme Letierce Caroline

Vice présidente: Mme Borez Nadine

Vice Trésorière: Mme Dufresne Marina

Vice secrétaire: Mme Leroy Sylvie

Festivités à venir : Le samedi 12 décembre, 3^{ème} kermesse au centre socio-culturel.

Les 12 et 13 décembre 2015, projet de participation au marché de Noël.

Vous êtes Assistante Maternelle à SPYCKER et souhaitez rejoindre l'équipe FLOLINA KID'S.

Venez nous rencontrer les mardi de 9h à 11h en période scolaire à la salle du centre socio-culturel.

Vous pouvez participer à 2 ateliers sans prendre d'engagement.

Les tarifs d'adhésion annuelle : Assistante maternelle : 5 euros , Enfant moins de 3 ans : 5 euros

L'association compte à ce jour 10 assistantes maternelles avec une moyenne de 8 enfants en période scolaire et 20 enfants pendant la période de vacances. Inscription jusqu'à fin octobre.



Événements

baptême républicain et Mariage



Le 25/07/2015 Baptême républicain de TRAMCOURT Gabin Matis Benoît



Le 11/07/2015 baptême républicain de FAUQUEUR Lyna Michelle Nathalie et de FAUQUEUR Théo Jean-Luc Florent.



Le 22/08/2015 baptême républicain de DECRIEM Ethan Christophe Jean-Philippe



Mariage le 23 Août 2015 de Mr Véry Eric et Mme Lassalle isabelle

Travaux

Complexe sportif

Les travaux de construction du complexe sportif et de l'atelier municipal sont en phase terminale.

Le service technique, les associations de pétanque et de football de Spycker ont pu intégrer les lieux, apprécier la fonctionnalité et la qualité de ces bâtiments.

Encore un peu de patience au club de Ju-jitsu, celui-ci n'a pu intégrer les lieux du fait de malfaçons.

Celles-ci viennent d'être reprises, la pose du tatamis et du parquet pourra se réaliser.



Travaux Avenue du commandant Noailles

Les travaux de voirie de l'avenue du commandant Noailles et de la place de l'église sont terminés. Pour les riverains, fini les nuisances des bruits des godets de pelleteuses, les poussières et le blocage de l'avenue. Des moments qui seront vite oubliés car ils disposent désormais d'emplacements de stationnement matérialisés et les piétons peuvent circuler en toute tranquillité sur les trottoirs si aucune voiture ne s'y gare. Les réseaux d'assainissements et l'enfouissement des réseaux sont terminés. Encore un peu de patience, les candélabres sont commandés, la Sté SNEF en charge du marché les posera dès réception.



Qu'est ce qu'une zone 30 ?



La zone 30 est une voie ou un ensemble de voies dédiées à la circulation de tous les usagers de la rue. Dans cette zone, la circulation est limitée à 30 km/h et les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation particulière. La zone 30 doit faire l'objet d'aménagements spécifiques et les chaussées y sont à double sens pour les cyclistes afin de favoriser leurs usages.

La zone 30 est destinée à la circulation de tous les usagers : les piétons, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes, les véhicules motorisés et les véhicules d'urgence.

Comment reconnaître la zone 30 ?

La zone 30 doit être facilement identifiable grâce à une signalisation lisible en entrée et sortie. Les panneaux doivent figurer la limitation de vitesse de 30km/h. Des revêtements différenciés au sol sont également possibles. En entrée et sortie, la zone 30 doit être marquée par des aménagements appropriés qui incitent à ralentir comme la surélévation de chaussée, la chicane, le rétrécissement de la voirie et la modification de la trajectoire.

Règle de priorités ?

À une intersection, lorsqu'il n'y a pas de panneau ou que l'on trouve le panneau ,  c'est la règle de la priorité à droite qui s'applique.

Vous avez dû vous en apercevoir !!!

Depuis le réaménagement de l'avenue du Commandant Noailles, la signalisation routière a changé. La règle de priorité à droite s'applique à l'intersection de l'avenue des mésanges, à l'intersection de la rue des résidences De Gaulle, tandis qu'une balise de priorité se trouve désormais à l'intersection des Avenues Raphaël Pigache et Abbé Paresys. 

Informations diverses

Mairie

MAIRIE DE SPYCKER 6, avenue Raphaël Pigache 59380 SPYCKER

Tél. : 03.28.27.07.17 Fax : 03.28.27.15.62

Mail : mairie.spycker@wanadoo.fr Site internet : www.mairie-spycker.fr

Horaires d'ouverture au public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Danse Moderne

Les cours de danse moderne ont repris le MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015.

- Enfants de 3 à 5 ans : Le mercredi de 14h00 à 15h00
- Enfants de 6 à 8 ans : Le mercredi de 15h00 à 16h00
- Enfants de 9 à 11 ans : Le mercredi de 16h00 à 17h00
- Enfants de 12 à 14 ans : Le mercredi de 17h00 à 18h30
- Adultes : Le mercredi de 18h30 à 20h00
- Ados : Le jeudi de 18h30 à 20h00.

Inscription obligatoire jusqu'au 30 septembre au secrétariat de Mairie avec une cotisation de 10€ et un certificat médical. Tous dossier incomplet ne pourra être pris en compte. Sophie remplace actuellement Karima jusqu'à son retour.

Vous pouvez télécharger le contrat d'engagement sur le site de la Mairie: www.mairie-spycker.fr

Danse de salon

Les cours de danse de salon ont repris le Lundi 14 Septembre 2015 au centre socio-culturel.

Les horaires des cours sont le Lundi de 18h30 à 19h30 et le Lundi de 19h30 à 20h30

Inscription obligatoire jusqu'au 30 septembre auprès de Mme Bianchi Martine avec une cotisation de 25€. Tous dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Vous pouvez télécharger le contrat d'engagement sur le site de la Mairie: www.mairie-spycker.fr

Aide au logement étudiant

Retrouvez votre aide au logement étudiant et simuler vos droit sur caf.fr

Autre contact : catherine.bourdain@caf-nord.cnafmail.fr - Tél : 03.20.99.48.70 / 06.16.79.10.39

Aide étudiant

Le C.C.A.S. de la commune accorde une aide financière annuelle aux étudiants spyckerois jusqu'à 25 ans étant en études supérieures pour un montant de 150 euros.

Critères: Justifier de votre identité, de votre résidence principale sur la commune, être inscrit dans un établissement ou dans un cycle d'études supérieures.

Pièces à fournir avant le 31 décembre de chaque année: Photocopie de la Carte d'Identité, R.I.B, Photocopie de la carte d'étudiant ou un certificat de scolarité, justificatif de la résidence principale sur la commune depuis plus de 6 mois. Versement à partir de Janvier.

Aide exceptionnelle

Toutes les difficultés sont étudiées par les Administrateurs du C.C.A.S. et/ou dirigées auprès de l'Assistante sociale chargée de notre territoire.

Dossiers à retirer auprès de Monsieur le Maire ou de la secrétaire de Mairie.

Bon de Noël

Les personnes âgées de 60 ans et plus ainsi que les veufs/veuves de 55 ans et plus bénéficient de deux bons de Noël de 10 euros chacun soit 20 euros. Ces bons sont à retirer en mairie en décembre et sont à utiliser auprès des commerçants de la commune.

Aide aux personnes en difficulté

Les principes : La commission Administrative du C.C.A.S. a décidé de donner une aide mensuelle aux personnes en difficulté.

Les bénéficiaires : Toutes les personnes de 18 ans et plus qui connaissent des difficultés financières dues à de faibles ressources, domiciliées sur le territoire de la Commune avec une durée minimale de résidence de 6 mois. Les étudiants ne sont pas concernés.

La forme de l'aide : Il s'agit d'une aide mensuelle de 40€ par personne de plus de 14 ans et 20€ par personne de moins de 14 ans, sous forme de bons d'achats de marchandises. L'attribution de l'aide doit être l'occasion de vérifier si les personnes bénéficient bien de l'ensemble des droits auxquels elles peuvent prétendre.

Les modalités d'attribution : Une aide est versée à la personne ou au foyer si le total des ressources est inférieur à : 500€ pour une personne, 750€ pour une personne + 1 enfant, 900€ pour une personne + 2 enfants, puis 200€ par enfant supplémentaire, 750€ pour un ménage, 900€ pour un ménage + 1 enfant 1050€ pour un ménage + 2 enfants, puis 200€ par enfant supplémentaire.

L'aide pourra être renouvelée après présentation des pièces justificatives, chaque trimestre.

Toute personne ayant des difficultés financières peut venir à la permanence de Mr Le Maire, le lundi soir sur rendez-vous ou prendre des renseignements en mairie auprès de Mme SOUTIER.

APAPAD Association pour la Promotion d'Actions pour les Personnes Âgées ou Dépendantes

L'association a pour but de fédérer, promouvoir et gérer des actions et services en faveur des personnes âgées dépendantes. 468 rue Couronne de Bierne 59380 Bergues Téléphone : 03.28.59.28.18 Fax : 03.28.68.70.04
Email : clicdesmoulinsdeflandre@orange.fr

En Flandre Maritime, 4 services pour accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans, leurs familles, les personnes malades d'Alzheimer, les aidants et les professionnels.

Le siège est à Dunkerque, les bureaux sont à Bergues.

CCAS de Gravelines

Centre d'Action Sanitaire et Sociale des cantons de Gravelines-Bourbourg

Service d'aide et de maintien à domicile situé 28 bis rue Aupick B.P.70091 59820 Gravelines

Téléphone : 03 28 23 23 23 Email : cass.gravelines@wanadoo.fr

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Public concerné : • Tout public • Personnes fragilisées • Personnes âgées • Personnes handicapées

Aides financières possibles : • Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) • Certaines caisses de retraite

• Certaines Mutuelles • Certaines Assurances • Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

• Aide Sociale du Conseil Général • CESU (Chèque Emploi Service Universel) pré financé

• Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Tarifs : Se renseigner directement auprès de la structure.

Plantons le décor

La Communauté urbaine de Dunkerque est partenaire de l'opération "Plantons le décor" qui permet aux habitants de commander à des prix intéressants des arbustes et végétaux adaptés au climat de notre région.

Les catalogues et bons de commande peuvent être retirés à l'accueil de la Mairie de Spycker ou à l'accueil de notre service Information et éducation au développement durable situé au Lac d'Armbouts-Cappel contact 03-28-59-64-95 ou téléchargeables sur www.plantonsledecor.fr.

Commandes jusqu'au 30 octobre - Livraison samedi 21 novembre de 9h à 12h au lac d'Armbouts-Cappel.

Restauration scolaire

Règlement intérieur de la restauration scolaire de la commune de Spycker

Le service de la restauration scolaire, outre sa vocation sociale, a une dimension éducative.

Le temps du repas doit être pour l'enfant: un temps pour se nourrir, un temps pour se détendre, un temps de convivialité. Ce doit être également un apprentissage des rapports avec ses semblables, du savoir-vivre, du respect des animateurs, des aliments, du matériel et des installations.

Chapitre I – Inscriptions

Article 1 – Usagers

Le service de restauration scolaire est destiné aux enfants scolarisés dans l'école de la commune.

Article 2 – Dossier d'admission

Chaque enfant doit être inscrit sur « école soft » les réservations doivent être faites sur le portail famille avant le mercredi soir au plus tard pour la semaine suivante.

Vous trouverez également le règlement intérieur du restaurant scolaire sur le site de la commune.

Article 3 – Fréquentation

Elle peut être régulière ou occasionnelle.

Tout repas réservé est facturé, sauf départ de l'école de l'enfant dans la matinée pour raison dûment justifiée.

Article 4 – Tarifs

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil municipal. Pour l'année scolaire 2014-2015: tarif en fonction du quotient familial (Voir sur le site de la Mairie) qui varie entre 2.50 € pour la tranche 1 et 2.54 € pour la tranche 5.

Article 5 – Paiement

Chaque mois vous trouverez les factures sur le portail famille, elles correspondent au nombre de repas pris par l'enfant ou ayant fait l'objet d'une réservation.

Chapitre II – Accueil

Article 6 – Heures d'ouverture du restaurant scolaire

Le restaurant est ouvert de 12h00 à 13h50 au plus tard, pour assurer deux services de 45 minutes chacun environ.

Premier service les maternelles, CP et les enfants qui vont au soutien scolaire de 12h00 à 12h50

Deuxième service les CE1 au CM 2 de 13h00 à 13h50.

Article 7 – Encadrement

L'encadrement et le repas sont assurés par des animateurs de la commune.

Article 8 – Discipline

Elle est identique à celle qui est exigée dans le cadre ordinaire de l'école, à savoir :

- respect mutuel
- obéissance aux règles

Tout manquement est constitutif d'une faute pour laquelle peut correspondre une sanction allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de la cantine selon la gravité des faits ou des agissements.

Charte du savoir vivre et du respect mutuel

Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale de la cantine, quelques consignes faciles à appliquer par chacun.

Avant le repas:

Je vais aux toilettes, je me lave les mains, je suis calme, je ne bouscule pas mes camarades pour m'installer à table.

Restauration scolaire suite

Pendant le repas:

Je me tiens bien à table, je ne joue pas avec la nourriture, je ne crie pas, je ne me lève pas sans autorisation, je goûte à tous les plats, je respecte mes camarades et tous les adultes, je ne dis pas de grossièreté.

A la fin du repas:

Je mets mon assiette et mes couverts en bout de table, je range ma chaise en partant, je quitte le restaurant tranquillement sans bousculer mes camarades.

Pendant la pose (avant ou après le repas):

Je joue sans brutalité, je me mets en rang quand on me le demande.

Pendant le trajet Cantine / Ecole:

Je ne sors pas du rang, je respecte les consignes de sécurité données par le personnel encadrant, je suis poli(e) avec les personnes que je croise, je respecte le personnel encadrant et mes camarades

J'agis avec chacun comme j'aimerais qu'on le fasse avec moi.

Rendez vous C.A.F du Nord

EN LUTTANT CONTRE LA FRAUDE

La CAF protège vos droits

En luttant contre la fraude, nous sommes garants de la bonne gestion des fonds publics et nous protégeons vos droits.

En 2014, nous avons détecté 12 millions d'euros de fraudes : 5 millions de plus qu'en 2013.

➤ Des dispositifs synonymes d'efficacité renforcée

En 2014 :

- 98 % des dossiers examinés par les commissions fraudes ont été qualifiés de frauduleux.
- 62 % de ces dossiers ont donné lieu à des poursuites pénales, des pénalités financières ou des avertissements, en plus du remboursement de la dette.
- 95 % des jugements correctionnels reçus sont favorables à la Caf.
- 42 % de ces jugements conduisent à de la prison ferme ou avec sursis.

➤ Nous déposons plainte, la justice délibère

Nous avons reçu 12 jugements correctionnels et 3 Arrêts de Cour d'Appel favorables à la Caf du Nord. Concernant ces jugements et Arrêts favorables, tous les allocataires ont été reconnus coupables des faits qui leurs sont reprochés et tous ont été condamnés au remboursement des sommes perçues indûment.

De plus: 10 ont été condamnés à nous payer des dommages et intérêts et/ou les frais de procédure et/ou des amendes supplémentaires, 3 ont été condamnés à l'affichage du jugement ou de l'Arrêt dans nos accueils, 2 ont été condamnés à de l'emprisonnement avec sursis, 3 ont été condamnés à une peine d'emprisonnement ferme.

**Signalez immédiatement vos changements
de situation familiale ou professionnelle sur
caf.fr « Mon Compte »***

***Muni de votre numéro allocataire et de votre code confidentiel**

Séjour neige

La Municipalité organise deux séjours neige pendant les vacances de février 2016.

Un séjour en France à Châtel en régie du 06 au 13 février 2016.

Un séjour pour les 10 à 13 ans : la Municipalité offre la gratuité du séjour neige aux enfants de la commune de 10 et 11 ans nés en 2006 et 2005.

Le séjour à CHATEL en France est proposé pour 50 participants.

Les enfants de la commune nés en 2004 et en 2003 peuvent également participer à ce séjour moyennant une participation de 235 euros.

La participation pour les non Spyckerois est possible au prix de 235 euros si leur enfant est scolarisé à l'école de Spycker et 470 euros pour les autres enfants.

Pour ce séjour sont prioritaires les enfants Spyckérois nés en 2006 et 2005 puis ceux nés en 2004 et 2003 dans l'ordre du dépôt du dossier complet d'inscription, puis les non spyckerois.

Un séjour avec « AUTREMENT LOISIRS » en Autriche du 06 au 14 février 2016

Un séjour pour les 14 à 17 ans : la Municipalité organise un séjour en Autriche sur le haut plateau de la Wildschönau pour les jeunes nés en 1999, 2000, 2001 et 2002.

Le séjour est proposé pour 20 participants.

La participation des spyckerois est de 260 euros (le tiers du prix du prestataire).

Pour les non Spyckerois, la participation est de 520 euros (les deux tiers du prix du prestataire).

Dossier d'inscription

Les dossiers d'inscription, le descriptif des lieux des séjours sont sur le site de la commune.

www.mairie-spycker.fr

Un chèque de caution du prix du séjour est demandé à l'inscription, il ne sera pas encaissé et sera déposé à la Trésorerie de Bourbourg.

Le chèque de caution pourra être récupéré dans le mois suivant le retour, sinon il sera détruit.

Un second chèque est demandé à l'inscription pour la participation du séjour et sera encaissé au retour.

Annulation

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous le faire savoir par lettre recommandée, la date de la Poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation.

Une annulation par dossier d'inscription selon le barème suivant :

- Plus de 30 jours avant le départ : 80 euros de frais de dossier retenus.
- Entre 30 jours et 5 jours : 80% de la valeur du séjour est retenue.
- Moins de 5 jours : 100% de la valeur du séjour est retenue.

Ces frais ne s'appliqueront pas en cas de maladie ou d'accident avant le départ.

Les dossiers d'inscription sont à déposer complets au secrétariat de la Mairie avant le 2 décembre 2015.

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 2 DECEMBRE 2015 en fonction des places disponibles.

Journée défense et citoyenneté

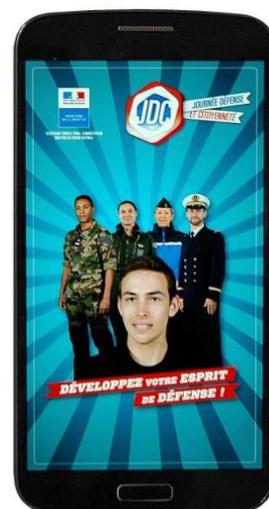
Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée défense et citoyenneté (JDC), la direction du service national du ministère de la Défense lance une toute nouvelle application pour Smartphone qui facilite leurs démarches et leur donne des informations utiles relatives à cette journée.

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Les jeunes ne possédant pas de Smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière « classique » (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).

Plus d'informations sur le lien suivant : www.defense.gouv.fr/jdc

Centre du service national de Lille
Casernes Vandamme – 17, Rue Lydéric



Casting pour l'émission « Chasseurs d'appart » diffusée sur M6



Vous êtes à la recherche d'un appartement/maison/loft à acheter ? ou
Vous êtes un professionnel de l'immobilier, agent ou chasseur ?
Vous êtes des particuliers en quête du bien de votre rêve ? ou
Vous êtes prêt à aider des acheteurs potentiels à dénicher leur sésame ?
Votre recherche ou votre qualité d'agent se situent notamment à Spycker ?



Contactez-nous par mail à l'adresse suivante : chasseursdappart@m6.fr
en nous précisant : Nom(s), Prénom(s), Âge(s), Téléphone(s), Code postal, et une photo de Vous



Octobre Rose

Depuis 1994 notre association œuvre activement pour la prévention et la sensibilisation au dépistage des cancers. Lieu d'écoute, d'information et d'accompagnement pour toute personne touchée par la maladie sans oublier la famille.

Semaine Bleue

La semaine bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu.

Pour l'occasion, la municipalité organise un loto le mercredi 21 octobre à 14h30 lors de l'après midi récréatif à la salle l'Emily.

Entretien espace vert Ifs 2

A ce jour, la société Foncifrance a en charge l'entretien des espaces verts et de l'éclairage public des ifs 2 jusqu'à la rétrocession des terrains à la Mairie.

La société Foncifrance a sous traité la plantation des espaces verts puis a effectué cet été, une demande de rétrocession de ces espaces en mairie. Pour information, la municipalité a refusé cette rétrocession car l'état des espaces verts ne lui semblait pas correspondre au cahier des charges.

La commune a toutefois pris en charge l'entretien des pelouses.

La société Foncifrance s'est engagée à respecter le cahier des charges et donc à remettre dans un état convenable les espaces verts.

Banquet des aînés

La municipalité organise le banquet des aînés le dimanche 4 Octobre au restaurant Herberge In D'Hope à Volkerinckhove où ils pourront déguster une cuisine traditionnelle.

Renseignements et inscriptions en Mairie.

Départ du bus: 11h30 place du 225 2me RI.

Au menu: Potage asperge
Foie gras
Filet de caille
Sorbet
Fromage
Assiette gourmande
Café

Apéritif et boissons à discrétion.



Octobre

Octobre rose

Association Au-delà du Cancer

Vendredi 2 Octobre

Résultat des maisons fleuries

19h centre socio-culturel.

Organisé par la municipalité.

Dimanche 4 Octobre

Banquet des aînés

Organisé par la municipalité.

Inscription en Mairie jusqu'au

mercredi 30 Septembre.

Mercredi 7 Octobre

Le Club Rencontre et Amitié

organise sa rencontre mensuelle à la

salle l'Emily à partir de 14h30.

Vendredi 9, samedi 10 et Dimanche

11 Octobre

Centre Equestre de l'Afgand

Jumping International .

Samedi 10 Octobre

Soirée année 80

Salle Polyvalente.

Organisée par l'association

carnavalesque ' Les Spyckenaerts '.

Assemblée générale

Salle l'Emily.

Organisée par la pétanque Spyckeroise.

Vendredi 16 Octobre

Vente de Pizzas

Organisé par la FCPE.

Samedi 17 Octobre

Noces d'or de Mr et Mme Waselynck

Marcel et Suzanne

11h Mairie de Spycker.

Organisé par la Municipalité.

Concert Rock Téléthon

19h30 Salle l'Emily.

Organisé par le comité Téléthon.

Dimanche 18 Octobre

Loto Salle Polyvalente

Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Mercredi 21 Octobre

Après midi récréatif

14h30 salle l'Emily.

Organisé par la Municipalité.

Dimanche 25 Octobre

Concours de Belote

13h30 Salle l'Emily.

Organisé le comité Téléthon.

Vendredi 23 Octobre

Vente de fleurs

Organisée par la FCPE.

Samedi 31 Octobre

Halloween

Spycker fait son cinéma

Centre du village.

Organisé par la Municipalité.

Repas Halloween

20 h Salle polyvalente.

Organisé par l' Amicale du personnel.

Dimanche 1 Novembre

Loto

Salle Polyvalente

Organisé par l' Amicale du personnel.

Mercredi 04 Novembre

Le Club Rencontre et Amitié

Organise sa rencontre mensuelle à la

salle l'Emily à partir de 14h30.

Vendredi 6 Novembre

Challenge d 'hiver de pétanque

Boulodrome.

Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Samedi 7 Novembre

Bal Country

18h30 Salle Polyvalente

Organisé par le comité Téléthon.

Dimanche 8 et 22 Novembre

Tournoi de Basket Adultes

Salle Polyvalente.

Organisé par le Basket Club de

Spyckerois.

Mardi 10 Novembre

St Martin

Salle Polyvalente et rues du village

Organisé par la municipalité.

Mercredi 11 Novembre

Commémoration 14/18

11h rassemblement en Mairie

Organisé par la municipalité.

Loto

Salle Polyvalente

Organisé par le Club de Football de

Spycker.

Samedi 14 Novembre

Challenge d 'hiver de pétanque

Boulodrome.

Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Dimanche 15 Novembre

Brocante

Salle Polyvalente et Omnisports

Organisée de 8h à 17h par l' ASAC.

Renseignement sur le site de la Mairie.

1 ère distribution viennoiseries à domicile.

Organisée le comité Téléthon.

Mercredi 18 Novembre

Après midi récréatif 14h30 salle

l'Emily. Organisé par la Municipalité.

Jeudi 19 Novembre

Vente de fleurs

Organisée par la FCPE.

Samedi 21 Novembre

Repas Téléthon

20h Salle l'Emily.

Organisé par le comité Téléthon.

Samedi 28 Novembre

Repas annuel

Salle l'Emily.

Organisé par le RC Football.

Dimanche 29 Novembre

2 ème distribution viennoiseries à domicile.

Organisée le comité Téléthon.

Challenge d 'hiver de pétanque

Boulodrome.

Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Mercredi 2 Décembre

Rencontre mensuelle

14h30 salle l'Emily

Organisée par le Club Rencontre et Amitié.

Vendredi 04 décembre

Vente de Sapins de Noël

Organisée par la FCPE.

Challenge d 'hiver de pétanque

Boulodrome.

Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Samedi 5 Décembre

Hommage aux soldats morts pour la France.

11h organisé par la Municipalité.

Match basket et démonstration de Ju-jitsu

13h30 salle polyvalente .

Organisé le comité Téléthon.

Repas Couscous

19h Salle l'Emily.

Organisé par l' ASAC.



Hallen
Hörsalrum

Döpa

Boulebrunn